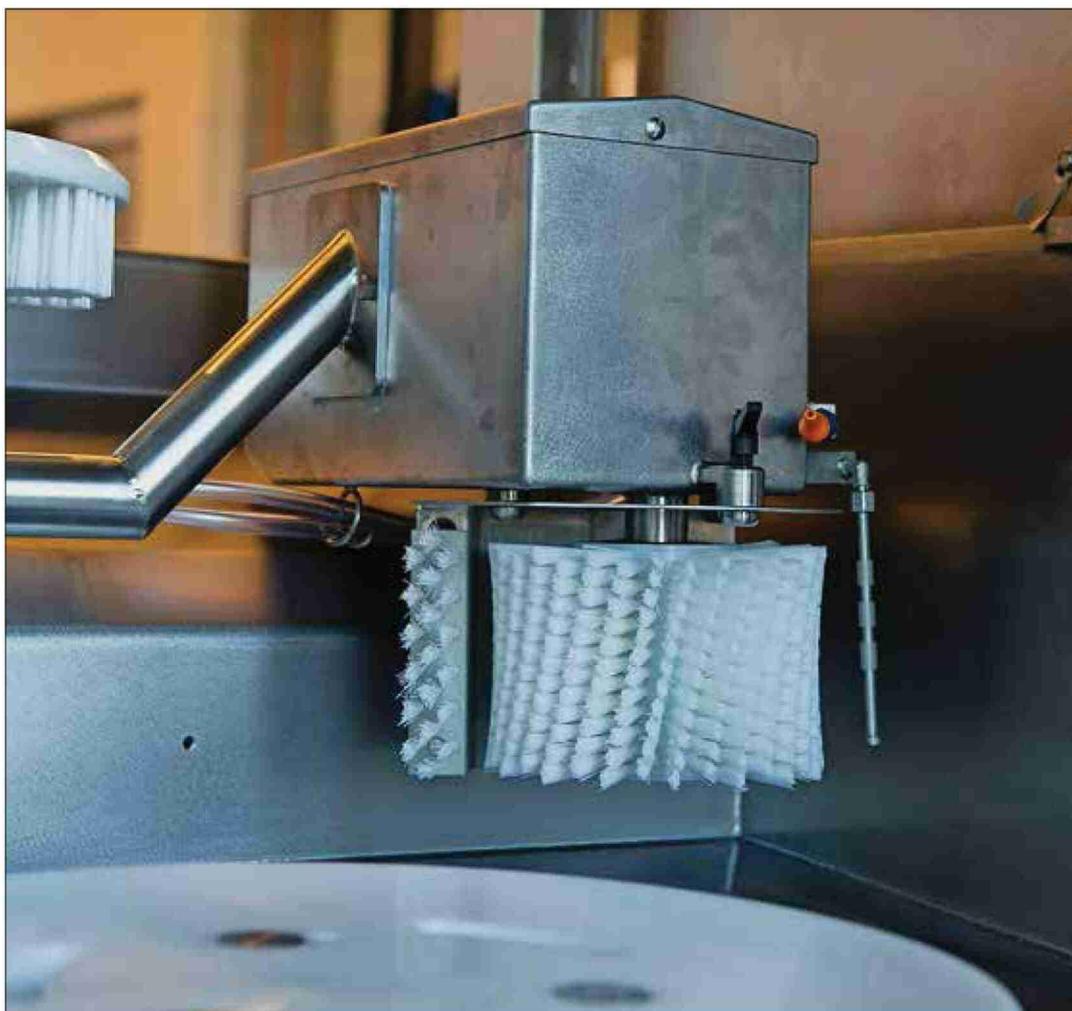


# La stratégie cantonale mise sur la bioéconomie et l'industrie 4.0

Le Conseil d'Etat a choisi sa nouvelle stratégie de promotion économique. Trois axes principaux seront développés: la bioéconomie, l'industrie 4.0 et le renforcement d'une économie diversifiée.

XAVIER SCHALLER



Spécialisée dans la conception et la fabrication de robots pour soigner les fromages, JNJ représente un exemple type d'interface bioéconomie et industrie 4.0. CHLOÉ LAMBERT



**PROMFR.** «La nouvelle stratégie est à la fois pragmatique et ambitieuse, construite sur l'existant pour et avec notre économie.» Olivier Curty, directeur de l'Economie et de l'emploi, a présenté hier à la presse les grands axes de la nouvelle stratégie de promotion économique du canton. Pour profiter des atouts du canton, elle se développe sur trois axes: la bioéconomie, l'industrie 4.0 et le renforcement de la diversité économique.

«Cette diversité ne nous confère pas d'avantage concurrentiel, constate Olivier Curty. Mais elle nous permet, en général, de traverser les crises conjoncturelles avec moins de dégâts que si nous étions spécialisés dans un secteur spécifique.» Le Conseil d'Etat veut ainsi encourager les entreprises existantes à développer leur activité, à améliorer leur compétitivité et à innover. La Loi sur la promotion économique, entrée en vigueur en janvier 2019, lui offre les outils nécessaires.

«Mais la diversité ne suffit clairement pas», prévient le conseiller d'Etat. C'est pourquoi la nouvelle stratégie – qui a été initiée par un postulat Fellmann-Dietrich en 2016 – vise aussi une spécialisation dans la bioéconomie et l'industrie 4.0. «La bioéconomie englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse, explique Jerry Krattinger. Pour produire des aliments, des matériaux biosourcés, des médicaments issus de la biotechnologie. Il est important de montrer toute la chaîne de valeur que cette production de biomasse peut entraîner, de la production du gruyère jusqu'à celle

d'un médicament issu de la fabrique d'UCB Farchim, à Bulle.»

### Valoriser la recherche

La notion de bioéconomie est utilisée dans de nombreuses études et s'inscrit comme l'un des axes stratégiques de la Nouvelle politique régionale 2020-2023. «Elle inclut le secteur de la construction et de l'efficacité énergétique», précise Jerry Krattinger.

L'un des avantages de ce positionnement est de profiter des filières alimentaires du canton. Les compétences des instituts de recherche sont aussi valorisés: Agroscope, Institut agricole de Grangeneuve, AgriCo, Institut Adolphe Merkle, Smart Living Lab, Biofactory Competence Center.

### Mieux qu'une rupture

«Nous avons aussi réfléchi à des scénarios de rupture, explique Jerry Krattinger. A savoir faire quelque chose de complètement différent, par exemple de la *finetech* ou de la *blockchain*. Mais en travaillant avec l'existant, les effets de levier sont beaucoup plus importants. Cela permet d'avoir un impact qui se concentre sur près de 41 000 emplois et près de 5,5 milliards du PIB.» Soit 30% des emplois et 36% de la valeur ajoutée.

La focalisation sur l'industrie 4.0, qui repose sur la numérisation des processus, des échanges et des produits, est complémentaire. Les entreprises qui investiront dans ce secteur obtiendront un avantage en termes de coûts de production. «Là encore, le canton a une série d'excellence, notamment dans le domaine de la robotique et dans le sec-

teur de l'impression 3D.»

### Implémenter par étapes

PromFR va travailler par étapes pour implémenter cette nouvelle stratégie. «D'abord sur une période de 2020 à 2021, nous allons intégrer cette logique dans notre travail quotidien. Durant la phase allant de 2022 à 2026, nous allons travailler sur les interfaces à haute valeur ajoutée: les endroits qui se trouvent à l'intersection entre l'industrie 4.0 et la bioéconomie.»

RegenHU, à Villaz-Saint-Pierre, est un exemple du type d'entreprises que PromFR veut attirer ou maintenir dans le canton. «C'est une société active dans l'impression 3D de tissus et d'organes pour des chercheurs actifs dans la médecine régénérative.» Autre exemple, JNJ à Romont. «Ils produisent des robots qui se chargent de l'affinage du fromage, une activité extrêmement intensive en main-d'œuvre qu'on peut automatiser. Et c'est ce qu'on appelle un champion caché: l'entreprise a 60% ou 70% du marché mondial et peut développer des marges extrêmement intéressantes.»

L'un des messages que veut faire passer le Conseil d'Etat, c'est qu'il croit beaucoup dans l'industrie. «Il a beaucoup été dit que ce secteur n'est plus adapté à des pays aussi industrialisés que la Suisse, que la production doit se faire ailleurs. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec ça», insiste Olivier Curty.

### Un avantage concurrentiel

A terme, l'objectif est d'offrir un avantage concurrentiel au canton, qui en manque cruellement. «La découverte



La Gruyère  
1630 Bulle  
026/ 919 69 00  
www.lagruyere.ch/

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 13'357  
Parution: 3x/semaine



Page: 7  
Surface: 75'089 mm<sup>2</sup>



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

WWW.FR.CH

Ordre: 1088138 Référence: 77509540  
N° de thème: 999.080 Coupure Page: 3/3

que j'ai faite en entrant en fonction en 2019, c'est que le plan gouvernemental a donné une grande focalisation sur les secteurs de l'agroalimentaire et de la construction. Or, ces secteurs ont une valeur ajoutée relativement modeste.» Le binôme bioéconomie et industrie 4.0 doit offrir un véritable atout cantonal. «C'est un positionnement unique en Suisse.» ■



«Nous avons réfléchi à des scénarios de rupture. Mais en travaillant avec l'existant, les effets de levier sont beaucoup plus importants.»

**JERRY KRATTINGER,**  
**DIRECTEUR DE PROMFR**